

CANDIDATURE AIDE FINANCIERE AU PERMIS DE CONDUIRE



L'obtention du permis de conduire est une condition essentielle pour une meilleure insertion sociale et professionnelle, cependant son coût peut représenter un obstacle.

En échange d'un nombre d'heures d'action civique défini par votre quotient familial, votre CCAS peut vous aider à financer une partie de l'examen.

Cette action s'adresse à l'ensemble des personnes domiciliées sur la commune de Villemur-sur-Tarn depuis plus de 1 an est soumise à certaines conditions de ressources, je vous invite donc à remplir ce dossier de candidature et à le déposer dans votre CCAS.

Jean-Marc DUMOULIN
Maire de Villemur-sur-Tarn
Président du CCAS.

DOSSIER DE CANDIDATURE

Nom :

Prénom (s) :

Date de naissance :

Adresse :

Téléphone :

Email :

Situation familiale

☐ Célibataire

☐ Divorcé

☐ Marié

☐ Union libre

☐ Autre :

Situation sociale

☐ Propriétaire

☐ Hébergé (parents, famille...)

☐ Locataire

☐ En foyer

☐ Autre :

Situation scolaire ou professionnelle

☐ Lycéen

☐ Etudiant

- niveau d'étude :

- établissement :

☐ Salarié

-secteur d'activité :

-ancienneté :

-type de contrat : ☐ CDI ☐ CDD ☐ apprentissage ☐ alternance

☐ Formation professionnelle

-organisme :

-secteur d'activité :

☐ Demandeur d'emploi

-date d'inscription au Pôle Emploi :

☐ Retraité

-date de départ en retraite :

Motif de la demande

Expliquer en quelques lignes vos motivations relatives à votre candidature à l'aide financière au permis de conduire automobile :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Type de candidature

Démarche personnelle :

- ☐ Oui
- ☐ Non

Orienté(e) par :

- ☐ Association :
- ☐ Service :

Informations complémentaire que vous souhaitez apporter à votre candidature

Expériences professionnelles :

.....

.....

Actions bénévoles accomplies :

.....

.....

Centres d'intérêts :

.....

.....

Loisirs :

.....

.....

Proposition d'activités à caractère social ou humanitaire

.....

.....

Documents à joindre obligatoirement au dossier de candidature

- Copie carte d'identité
- Livret de famille (si enfants)

Justificatif de domicile et charges :

- Locataires :
 - Dernière quittance de loyer
- Propriétaires :
 - Tableau d'amortissement du/des prêt(s) immobilier
 - Taxe foncière
- Personnes hébergées :
 - Attestation d'hébergement

Ressources des 3 derniers mois :

- Salariés : 3 derniers bulletins de salaires
- Pole Emploi
- Attestation CAF
- Dernier avis d'imposition
- Jugement fixant la pension alimentaire

Date et signature du demandeur :

Date et signature du receveur :

Date et avis du CCAS :

Dépôt du dossier :

Prendre un RDV auprès de la conseillère en économie sociale et familiale au 05.61.09.91.38 pour le dépôt du dossier.

Tout dossier incomplet ne sera pas examiné.

Tout engagement non tenu concernant l'activité civique entraînera l'annulation de l'aide octroyée par le CCAS.